

TENE 89

**BELOR**

www.belor.be – info@belor.be

BELOR a.s.b.l.**Organisme de contrôle agréé**Rue de Fonteny, 20 – 1370 Jodoigne
Tél. : 010/45.41.06 – Fax. : 010/45.41.16**PROCES - VERBAL RAPPORT N° 11373****CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE BASSE TENSION DOMESTIQUE**

Date du contrôle : 03.10.2011

Rapport précédent : FA /

Compteur Distributeur

Index : 031.875,8

Scellé Belor : Place / Non placé

Absent /

n° : 63.014.152 date : 1989

Index : 030.805,4

Renseignements Belor

Agent visiteur : O. Folive

Procédures utilisées : PTE_300 / PGS_200

Appareils de mesures utilisés : N° MME : 11 / MME : 1

Type de lieux : Domestiques Art.86

Renseignements d'identification

Propriétaire / adresse :

Blaise Rogier

Code EAN :

NG

Adresse de l'installation :

me Gnettonheid

100, 4860

Pepinster

Type de locaux compris dans l'installation :

maison / appartement

toiture / autres :

Installateur / adresse :

Wyn

S.P.R.L.

TVA / N° CI :

0479.228.628

Types de contrôles et prescriptions réglementaires suivant les articles du R.G.I.E.☐ Examen de conformité avant mise en service : ☐ Nouvelle art.270☐ Extension/Modification art.270☐ Chantier art.270☐ Visite de contrôle périodique : installation existante art. 271 / 271bis☒ Visite de contrôle d'installations de panneaux photovoltaïques art.235 :☐ Nouvelle art.270☐ installation existante art. 271☐ Visite de contrôle avant tout renforcement de puissance art.276☐ Visite de contrôle lors de la vente d'une unité d'habitation :☐ art. 276bis : Descriptif(s) et schéma(s) à réaliser☐ art. 271 / 271bis**Description générale** : Compteur certificat vert : N° : 50.3.555.11.29 Index : 462,6 KWh / Puissance Total : 4,2 kVA

Fondations du bâtiment avant / après 1.10.1981 / Installation électrique avant / après 1.10.1981, date : voir compteur

Alimentation : ☐ Mono 230V / ☐ 2 X 230V / ☐ 3 X 230V / ☒ 3 X 400V + N / Protection compteur : Existante : 40 A – Prévus : 40 A

Colonne d'alimentation du tableau principal : 4 X 10 mm² / Différentiel général : 40 A / 300 mA / type : A - AC

Nombre de tableaux : 1 / Nombre de circuits terminaux : 1 / Type d'électrode de terre : boucle – piquets

Contrôle par mesures

Valeur de la résistance de dispersion de la prise de terre : 28 Ω

Valeur du niveau d'isolement général : 14 MΩ

Contrôle de la continuité des connexions équipotentielles et des conducteurs PE :

Conforme / Non-Conforme / Infraction N°...

Conforme / Non-Conforme / Infraction N°...

Conforme / Non-Conforme / Infraction N°...

Contrôle visuel hors tension

Contrôle de l'exécution de l'installation électrique conformément aux schémas :

Contrôle de l'état (fixations, détérioration,...) du matériel électrique fixe :

Contrôle du repérage / identification des circuits et des conducteurs DC - AC :

Contrôle des mesures de protection contre les chocs électriques :

Contrôle du matériel fixe ou à poste fixe : ☒ Néant aucun équipementContrôle du matériel mobile : ☒ Néant aucun équipement

Contrôle de l'adéquation entre les protections et les sections des circuits :

Contrôle visuel sous tension : ☐ Pas applicable car hors tensionContrôle du bouton test des différentiels : ☐ Pas applicable car pas d'équipement

Contrôle des boucles de défauts et du raccordement correct des différentiels :

Contrôle PV que le système automatique de sectionnement est actif < 5 sec. :

Conforme / Non-Conforme / Infraction N°...

Conforme / Non-Conforme / Infraction N°...

Conforme / Non-Conforme / Infraction N°...

Conforme / Non-Conforme / Infraction N°...

Conforme / Non-Conforme / Infraction N°...

Conforme / Non-Conforme / Remarque N°...

Conforme / Non-Conforme / Infraction N°...

Conforme / Non-Conforme / Infraction N°...

Conforme / Non-Conforme / Infraction N°...

Conforme / Non-Conforme / Infraction N°...

Infraction(s) : ☒ Néant ☐ Voir ci-dessus / détail voir page annexe**Remarque(s)** : ☐ Néant ☐ Electroménagers/baignoires/douches non placés ☒ Non accessible : Installation en cours☐ l'installation électrique Non Conforme sera refaite complètement suivant les règles de l'art : art.9 du R.G.I.E.**Annexe(s)** : ☐ Néant ☒ Schémas électriques ☐ Réalisation du descriptif et du schéma d'implantation simplifié**Conclusion** : Le présent PV de contrôle correspond à l'état de l'installation électrique au moment de sa vérification☒ L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Règlement général sur les installations électriques (R.G.I.E.)

- Le prochain contrôle périodique est à effectuer dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur avant le 03/10/2016

- Des mesures adéquates ont été prises par l'organisme de contrôle agréé pour que les bornes d'entrées du dispositif de protection à courant différentiel résiduel placé à l'origine de l'installation électrique soient rendues inaccessibles par scellage.

- Le ou les schémas unifilaires et de positions ont été visés par l'organisme agréé.

☐ L'installation électrique existante n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. - Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme avant le ou après 18 mois prenant cours le jour de l'acte de vente.

- Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées pendant la visite de contrôle, doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.

Obligations, Consignes de sécurité et Interdictions - Assurance Qualité, Code Ethique et Confidentialité : Voir verso**Cachet de l'agent visiteur****Nom du demandeur****Visa du Distributeur**

Vu l'agent à la date ci-dessus

Date :

Schéma unifilaire

Panneaux photovoltaïques :

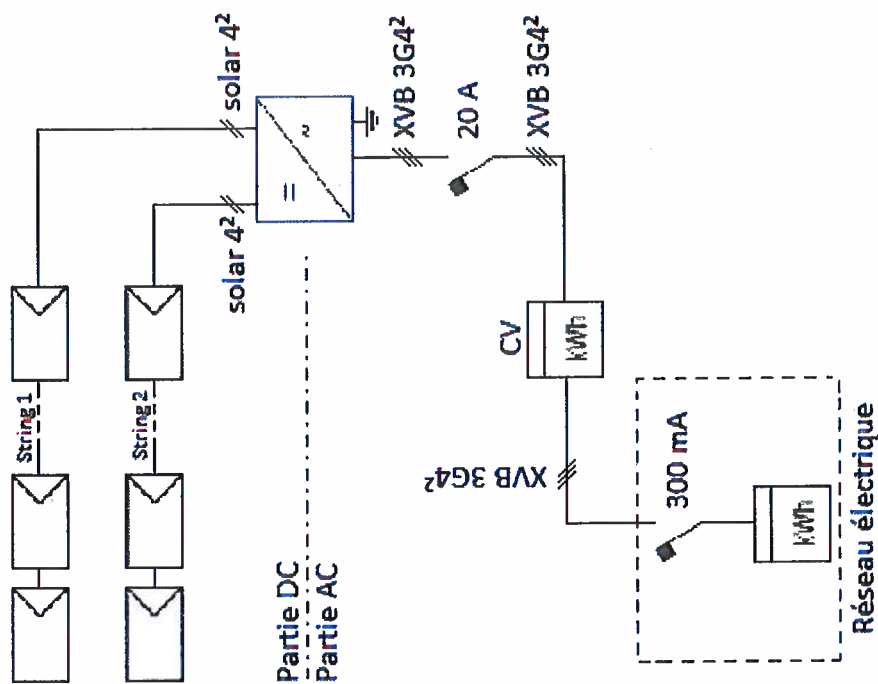
- SAINT-GOBAIN SOLAR intégré, notice jointe
- String 1 : 16 panneaux SL5
- String 2 : 13 panneaux SL5
- Production totale : **3692 Wc**

Onduleur :

- AURORA PVI-4.2-OUTD
- Puissance sortie : **4,2 KVA**
- Certification jointe

Compteur vert :

- ACTARIS ITRON 2x220v à disque



Organisme de contrôle

EDL 02 2017
Date : 20/08/17
Rapport n° : 113/3
Agent visiteur : Olivier Pallise
Signature

Installateur

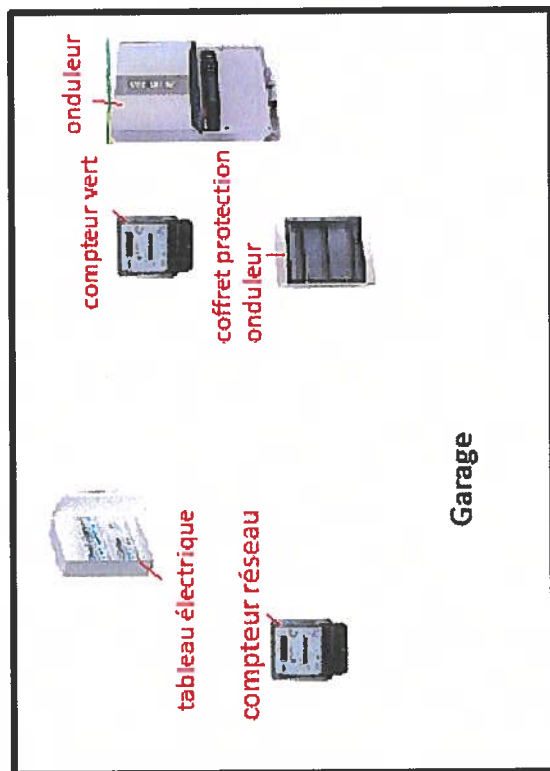
Nom : WYSI SPRL
TVA : 0479128629
Adresse :
Rue de la limite 5
4460 Grâce-Hollogne
Tel : 04/290 40 80

Propriétaire

Nom :
Blaise Roger
Adresse :
Rue grettouheid 100
4860 Pepinster



Schéma position



Organisme de contrôle

Date: 03/08/2014 Rapport n°: 11373

Agent visiteur: Olivier Falae

Signature

Installateur

Nom: WYSI SPRL

TVA: 0479128629

Adresse:

Rue de la limite 5

4460 Grâce-Hollogne

Tel: 04/290 40 80

Propriétaire

Nom:

Blaise Roger

Adresse:

Rue grettonheid 100

4860 Pepinster



